



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 4 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatre avril à 18H30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du foyer communal sous la Présidence de Monsieur André SAUZEDE.

Date de convocation : 28 mars 2021

Date d'affichage de la convocation : 28 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 20

Nombre de procurations : 3

Nombre de voix : 23

Etaient présents :

M. André SAUZEDE, Mme Véronique MARTIN, M. Jean-Claude MERCIER, Mme Christiane EXBRAYAT, M. Alex DUMAS, Mme Martine VILLENEUVE, M. Grégory THERON, M. Alain HERAUD, M. Ange MONROIG, Mme Béatrice LECCIA, Mme Corine BONFANTI, M. Franck FLAMENT, Mme Clémentine BOUVIER, Mme Marie-Claire BALSAN, M. Yves RIMEY, Mme Françoise PANAFIEU, M. Grégory FERNANDEZ, M. Dominique DEVOGELAERE, M. Julien BARONI, Mme Jennifer EUZET

Absents excusés :

Mme Janet ZARAGOVA donne procuration à Mme Martine VILLENEUVE

Mme Patricia ESCARIO

Mme Laurence COURT

M. Maxime CLERC

M. Jean-Christophe MORANDINI

M. Frédéric BRAUGE

Mme Coralie CHAGNEAU donne procuration à Mme Christiane EXBRAYAT

M. Philippe RENIER

Mme Delphine PLOVIER donne procuration à M. Ange MONROIG

Secrétaire de séance : M. Ange MONROIG

DEL2022 18 - Désignation d'un président de séance pour le compte administratif assainissement 2021 et pour le compte administratif principal 2021

Monsieur le maire rappelle au conseil que, conformément au code général des collectivités territoriales, il convient de nommer un président de séance pour le compte administratif assainissement 2021 et pour le compte administratif principal 2021.

Il est donc proposé au conseil municipal de nommer Monsieur Alex DUMAS comme président de séance pour le vote du compte administratif assainissement 2021 et pour le vote du compte administratif principal 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De nommer Monsieur Alex DUMAS comme président de séance pour le vote du compte administratif assainissement 2021 et pour le vote du compte administratif principal 2021.

Vote :

Présents	20
Procurations	03
Nombre de voix	23
Pour	23
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

